

PLAN PLASTIQUE OCCITANIE

Avril 2022

Bilan d'actions 1 an après sa mise en œuvre

© Laurent Boutonne - Région Occitanie





« La préservation de l'environnement est au cœur de nos priorités. C'est pourquoi la Région Occitanie a adopté en décembre 2020 son Plan Zéro Pastique ultime à l'horizon 2030. Notre volonté est de diminuer de façon drastique les quantités de déchets plastiques produites et de favoriser l'émergence de solutions industrielles de valorisation énergétique sur l'ensemble de notre territoire. Ce document présente un 1^{er} bilan des actions fortes qui ont été engagées et les perspectives qui ont été identifiées pour relever ces défis et agir conformément aux enjeux écologiques de notre Pacte Vert : une stratégie ambitieuse de mobilisation zéro plastique à usage unique, zéro plastique dans l'environnement, zéro déchets et plus de recyclage !»

Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie

La Région Occitanie a voté en décembre 2020 un plan plastique dont l'objectif principal, en accord avec les principes fondamentaux de l'Économie circulaire, est de viser en Occitanie la disparition des déchets plastiques non valorisés ou abandonnés dans la nature en 2030.

Cette perspective se décline en 4 sous-objectifs :



Ces sous-objectifs reprennent les deux grands leviers du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) que sont :

- **La prévention** avec pour objectif le développement de l'éco-conception et des alternatives au plastique mais aussi la diminution des quantités de déchets plastiques dans les milieux naturels,
- **La gestion** des déchets plastiques par le développement de solutions notamment industrielles de valorisation matière et énergétique sur le territoire régional.

Le plan comprend plus de 80 actions réparties entre ces axes, auxquels s'ajoute un axe transversal consacré à la connaissance et à la sensibilisation des parties prenantes.

Depuis son lancement il y a un peu plus d'un an, de nombreuses actions ont été mises en place par la Région ou sous son impulsion avec différents partenaires.

Le présent document présente le bilan des actions engagées et les nouvelles perspectives qui ont pu être identifiées après un an de travail collaboratif.

Sommaire

1. CONNAISSANCE ET SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES	5
1.1. Faire connaître le Plan plastique	5
1.2. Faire participer les jeunes à travers le Conseil Régional des Jeunes	5
1.3. Concertation avec les partenaires	5
1.4. Etude de la filière plastique en Occitanie pour mieux connaître les acteurs de la filière et les flux de déchets plastiques	5
1.5. Création de la communauté Cycl'op : la plateforme des acteurs de l'économie circulaire	6
1.6. Le 4 ^e forum de l'économie circulaire en Occitanie	6
1.7. Production d'un document de vulgarisation du plastique	6
1.8. Les actions à venir de la Région et de ses partenaires	6
2. PRÉVENTION	7
2.1. Pack Zéro Emballage plastique pour sortir du plastique à usage unique	7
2.2. Accompagner et inciter les événements sportifs et culturels à réduire l'usage du plastique à usage unique	7
2.3. Organiser des challenges plastiques dans les lycées	8
2.4. Promouvoir les initiatives de ramassage des déchets dans l'environnement	8
2.5. Promouvoir les applications et autres outils de géolocalisation des dépôts sauvages	8
2.6. Piloter une coopération internationale avec les pays méditerranéens sur la lutte contre les déchets plastiques en mer	9
2.7. Produire une synthèse des études et des outils de vulgarisation sur le devenir des plastiques agricoles	9
2.8. Accompagner des solutions innovantes pour la collecte hors foyer	10
2.9. Accompagner la mise en œuvre de démonstrateurs pour capter les macro plastiques présents dans les cours d'eau, en sortie de STEP et dans les réseaux pluviaux	10
2.10. Soutenir des actions plastiques dans le contrat d'Objectif des Parcs Naturels Régionaux et des Syndicats de Bassins versants	10
2.11. Les actions à venir de la Région et de ses partenaires	10
3. VALORISATION MATIÈRE ET ÉNERGÉTIQUE	11
3.1. Promouvoir l'appel à Projet « Avenir Littoral 2021 » sur « Eco-matériaux pour les usages maritimes et littoraux et/ou issus des ressources marines »	11
3.2. Accompagner la mise en place d'une unité de recyclage – Réemploi pour la filière plastique	11
3.3. Promouvoir l'AMI Ad'Occ sur les matériaux composites et accompagner les projets lauréats	11
3.4. Conduire une étude de connaissance du gisement des plastiques maritimes, du besoin en équipement et accompagner la mise en place d'une solution adaptée	11
3.5. Promouvoir et accompagner des projets de production de pièces de réparation par les Fab Lab	12
3.6. Accompagner des projets innovants de réemploi et ou de réutilisation	12
3.7. Accompagner les consulaires dans leur rôle de sensibilisation au décret « 5 flux »	12
3.8. Flécher le sujet plastique comme prioritaire dans les Appels à projets de recherche et l'accompagnement des thèses de doctorat	12
3.9. Accompagner les études préalables et l'évolution de l'outil industriel pour l'intégration de matières plastiques recyclées dans les process de production	12
3.10. Accompagner les collectivités et acteurs privés pour l'équipement des nouveaux centres de tri des déchets ménagers et des déchets d'activité économique	13
3.11. Accompagner en région 2 projets de collaboration test (moyens de collecte/tri en déchèterie et moyens industriels de traitement/valorisation) sur des résines plastiques complexes	13
3.12. Faire émerger et accompagner une solution locale de valorisation matières des masques chirurgicaux	13
3.13. Faciliter la mise en œuvre des nouvelles Responsabilités Élargies du Producteur collectant des plastiques	14
3.14. Promouvoir le Label More	14
3.15. Etudier les potentialités de développement d'une filière CSR (Combustible Solide de Récupération) en Occitanie et accompagner les projets	14
3.16. Les actions à venir de la Région et de ses partenaires	14
4. EXEMPLARITÉ RÉGIONALE	15
4.1. Mobiliser des ambassadeurs afin de relayer au plus près des agents la stratégie	15
4.2. Poursuivre l'effort de réduction de l'usage du plastique dans les lycées au-delà des cantines	15
4.3. Les actions à venir de la Région et de ses partenaires	15

1. CONNAISSANCE ET SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES

1.1. Faire connaître le Plan plastique

Un plan de communication a été lancé afin de faire connaître l'existence du Plan Plastique, ses ambitions et sa cohérence avec le nouvel élan régional du Pacte Vert. Il s'est notamment appuyé sur :

- Une page web dédiée : www.laregion.fr/Plan-Plastique-Occitanie
- Une page actu web site région : www.laregion.fr/Cap-vers-le-Zero-dechet-plastique-en-Occitanie

Par ailleurs, d'autres articles sont disponibles sur internet.

1.2. Faire participer les jeunes à travers le Conseil Régional des Jeunes

Un atelier a été organisé auquel une dizaine de membres ont participé. Il a permis de présenter le plan plastique et de travailler de manière collaborative sur les gestes qu'ils réalisent déjà pour atteindre l'objectif commun mais aussi les actions qui leur semblent importantes de conduire.

Ce travail collaboratif s'est également décliné en une exploration de messages de sensibilisation à porter auprès des différentes classes d'âge (enfant, jeune adulte, famille, personne âgée).

Il est prévu que les perspectives soient retravaillées après le renouvellement des représentants au CRJ.

1.3. Concertation avec les partenaires

L'ADEME Occitanie, la DREAL Occitanie, l'Observatoire ORDECO et l'éco-organisme Citéo forment un comité informel autour du sujet des déchets plastiques. Ils sont particulièrement investis autour des 80 actions du Plan Plastique. Des rencontres régulières ont lieu pour faire un bilan et envisager la feuille de route de ce qu'il reste à entreprendre.



1.4. Etude de la filière plastique en Occitanie pour mieux connaître les acteurs de la filière et les flux de déchets plastiques

Afin de dresser un premier état des lieux de la filière des déchets plastiques en Occitanie et évaluer le potentiel en termes de valorisation matière, la Région Occitanie et l'ADEME ont missionné l'ORDECO et Polyvia pour conduire une étude divisée en deux parties :

- Évaluation des gisements de déchets plastiques en Occitanie portant sur les différents gisements, acteurs et filières de traitement menée par ORDECO,
- État des lieux sur l'utilisation de matières plastiques recyclées (MPR) dans les processus de production en Occitanie en 2020 menée par Polyvia [[Télécharger le PDF](#)].

Une réunion de restitution a été organisée le 25 janvier 2022 pour présenter les résultats aux acteurs du plastique en Occitanie et partager les opportunités.



Cette étude sera par ailleurs présentée lors du colloque Ordeco en juin 2022 et les suites rapidement envisagées.

1.5. Création de la communauté Cycl'op : la plateforme des acteurs de l'économie circulaire



Créée en mars 2021, la communauté **Cycl'op** a pour objectif de faire connaître les projets EC réalisés en Occitanie en rassemblant de la ressource documentaire et en faisant se rencontrer les acteurs investis sur l'économie circulaire.

Cette communauté comprend en avril 2022, 1 200 membres qui partagent des publications régulièrement. Il est important de faire connaître cette communauté pour partager des retours d'expérience et de la bibliographie ;

Une communauté dédiée au plastique a été créée. Elle compte en avril 2022, 28 membres et permet de :

- Faire connaître l'avancée des actions du Plan plastique ;
- Et créer du lien entre ses membres investis dans la plasturgie.

Cet espace doit devenir un espace dynamique d'échange d'expérience.

1.6. Le 4^e forum de l'Economie circulaire en Occitanie

Un webinaire a été organisé lors du forum de l'économie circulaire le 1er décembre 2021 sur : « **La nécessaire évolution du plastique au travers des principes de l'économie circulaire** ».

Cet évènement a mobilisé plus d'une cinquantaine d'acteurs venus écouter 6 témoignages de nouvelles initiatives et apporter leur propre expertise.

- ▶ **Loop.eat** - Solution de consignes en emballage plastique – domaine du réemploi,
- ▶ **Vento.Sol** - Utilisation de coques de bateaux en réutilisation pour le stockage d'eau de lavage phytosanitaire – domaine de la réutilisation,
- ▶ **Interlock** - Réutilisation de panneaux Aluminium et Polyéthylène – domaine de la réutilisation et du recyclage,
- ▶ **Les Recyclades** - Collecte de gisement de niche et préparation en vue du recyclage – domaine de la collecte et du prétraitement en vue du recyclage,
- ▶ **Yuyo** - Utilisation de l'impression 3D dans la réalisation de planches de surf utilisant du PET recyclé - Domaine du recyclage par fabrication additive,
- ▶ **CID Plastiques** - Intégration de MPR dans un process de fabrication – domaine du recyclage par utilisation de Matières Premières Secondaires.

1.7. Production d'un document de vulgarisation du plastique

Le plan Plastique a pour objectif de permettre le recyclage de 80% des déchets générés en région.

Pour ce faire, l'engagement des entreprises, organismes, associations est primordiale. Cependant, il faut aussi mobiliser les citoyens en tant qu'acteur du tri et consommateur en 1er lieu dans les décisions. A travers une publication de vulgarisation sur le plastique mélangeant des informations techniques, scientifiques et institutionnelles, tout le monde sera sensibilisé sur les différents types de plastiques, sur ce qui est recyclable ou non...

Un citoyen bien informé est un citoyen acteur de sa région.

1.8. Les actions à venir de la Région et de ses partenaires :

- **Accompagnement des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable EEDD pour sensibiliser le citoyen et les entreprises aux comportements à avoir face aux plastiques,**
- **Chartes d'engagement avec les collectivités et les entreprises,**
- **Multiplier les évènements de connaissance sur les plastiques.**

2. PRÉVENTION



2.1. Pack Zéro Emballage plastique pour sortir du plastique à usage unique

Cet outil constitue un axe fort de l'engagement régional sur la réduction des plastiques à usage unique. L'objectif est d'accompagner des opérateurs de la consigne et de la vente en vrac afin de développer une offre de consommation zéro emballage.

Ces solutions techniques qui, notamment pour la consigne, font face à de nombreux freins doivent influencer à court et moyen terme la consommation des citoyens d'Occitanie. Les acteurs engagés dans la vente de produits en vrac ou en emballage consigné appartiennent en grande partie à l'agriculture et l'agroalimentaire mais plusieurs autres secteurs dont notamment la cosmétique s'intéressent à ces modes de commercialisation.

Le dispositif Pack Zéro Emballage adopté par l'Assemblée plénière du Conseil Régional du 25 mars 2021, consiste en un guichet unique permettant de mobiliser les outils les plus adaptés pour accompagner les porteurs de projet souhaitant développer le vrac et la consigne (aide au développement économique, aide au développement agricole et agro-alimentaire, aide au développement de l'économie circulaire...).

Le formulaire pour déposer une demande de subvention est disponible sur le site de la région :

www.laregion.fr/Pack-Zero-Emballage-Occitanie-Vrac-Consigne

En 2021, 15 projets ont été subventionnés à hauteur de 179 000 € pour des dépenses éligibles de 474 000 €. 43 demandes ont été formulées depuis mars et plusieurs dossiers d'accompagnement ont déjà abouti, plus particulièrement des commerces de proximité qui développent la vente de produits en vrac.

Concernant la consigne, [Consign'up](#) et [Oc'Consigne](#) qui apportent des solutions logistiques globales respectivement sur l'Ouest et l'Est de l'Occitanie, sont accompagnées par la Région. Etic Emballage à Toulouse et Loopeat à Montpellier proposent, quant à eux, un service de boîtes en verre consignées pour la restauration à emporter.

Des réflexions sont en cours dans des territoires plus ruraux, portées par la Maison Paysanne de l'Aude à Limoux, l'association Kasspa à Figeac et le SIRTOMAD à Montauban.

Des acteurs de la cosmétique sont également engagés ainsi que des entreprises de transformation de produits alimentaires.

Des actions complémentaires visant à proposer des alternatives aux emballages plastiques à usage unique :

L'agence régionale de développement économique, Ad'Occ, est également mobilisée sur le sujet des emballages durables et réemployables avec les acteurs des filières Industrie Agro-Alimentaire (AREA) et cosmétique (cluster Cosmed), de la plasturgie Polyvia et des emballages CITEO... Elle anime des webinaires et rencontres B to B à destination des entreprises pour informer, sensibiliser et partager des alternatives aux emballages plastiques non recyclables (emballages bio-plastiques, emballages non plastiques, emballages recyclables, biodégradables...). Elle organise chaque année le DéfiPack qui rassemble des entreprises régionales de l'agroalimentaire et de la cosmétique ainsi que des étudiants d'horizons différents dont le défi est de proposer des packagings répondant aux besoins des entreprises et intégrant les enjeux du développement durable.

La Région accompagne, par ailleurs, les projets des entreprises visant à proposer des alternatives aux emballages plastiques non recyclables.

2.2. Accompagner et inciter les événements sportifs et culturels à réduire l'usage du plastique à usage unique

Le secteur de la culture est engagé dans la réduction de l'utilisation du plastique à usage unique. L'association [Elément'terre](#), avec le dispositif **Drastic on plastic** [[Télécharger le PDF](#)], a déjà accompagné

plus de 24 festivals en Occitanie. Elle accompagne les organisateurs volontaires à mettre en place des actions concrètes de réutilisation en promouvant les éco cup, les gourdes, les pailles en carton ou bambou, la vaisselle en dur ou en carton...

L'éco-conditionnalité est par ailleurs devenue réalité au travers des critères discriminants présents dans les dispositifs de la direction de la culture de la Région.

Assez naturellement, il est envisagé de promouvoir ce même engagement sur les événements sportifs. Il s'agit d'une perspective à travailler en 2022 en impliquant les services régionaux et acteurs territoriaux. Une expérimentation collective sur 1 à 2 sites pilotes est donc à conduire en 2022.

2.3. Organiser des challenges plastiques dans les lycées

Il est important de toucher le public scolaire pour faire entrer l'économie circulaire dans le contenu des enseignements professionnels plasturgie. Un travail collaboratif est engagé depuis plusieurs mois avec Polyvia Formation, les rectorats et les lycées concernés afin de construire un projet commun. Cela s'est concrétisé avec la venue du 13 au 17 décembre 2021 du camion **Puxi** de la fédération de la plasturgie dans 2 lycées (La découverte à Decazeville et Roland Garros à Toulouse) pour présenter les nouvelles technologies de la plasturgie faisant la part belle à l'économie circulaire et mettre à l'honneur des acteurs investis dans le plan plastique.



2.4. Promouvoir les initiatives de ramassage des déchets dans l'environnement

- L'initiative « **Faisons des MERveilles, pour une mer sans déchet** » a été lancée en septembre en 2019 aux abords des littoraux et a rassemblé de nombreux acteurs et citoyens :
 - 180 kits distribués aux associations et collectivités d'Occitanie (sur le littoral mais aussi pour des actions sur les fleuves côtiers),
 - Plus d'une centaine d'opérations de nettoyage menées avec le soutien technique du Parlement de la Mer,
 - Plus de 3700 participants mobilisés lors de ces actions,
 - Plus de 29 tonnes de déchets ramassés.
- Dans la continuité, l'initiative « Faisons des MERveilles, pour une Occitanie sans déchet » va être lancée en mai pour étendre l'opération Faisons des MERveilles sur le reste du territoire d'Occitanie notamment sur le bassin versant Adour-Garonne. Ce prolongement permettra de faire coopérer les associations de terrains avec les collectivités compétentes en collecte de déchets.

En mars 2022, La Région Occitanie a été lauréate de l'AMI de Citéo pour lutter contre les déchets abandonnés. Cette aide financière permettra d'équiper un maximum d'acteurs volontaires de kits de ramassage, afin de collecter les déchets abandonnés et sensibiliser les citoyens pour un changement de comportement.

2.5. Promouvoir les applications et autres outils de géolocalisation des dépôts sauvages

Pour sensibiliser les citoyens au respect de la nature, la Région a lancé le Plan Noé – la Nature en Occitanie en mars 2022. Il a pour objectif de proposer, des actions concrètes de sensibilisation et d'accom-

pagnement de projets. Un axe intitulé « Sentinelle de la nature » a pour but de rendre le citoyen gardien de son environnement en contribuant au contrôle des dégradations de l'environnement. Des outils tels que l'application [Sentinelle de la nature](#) développée par FNE et d'autres comme Suricate réussissent à mobiliser les citoyens.

Par ailleurs, l'Ordeco a organisé en 2021, deux journées sur le sujet de la lutte contre les dépôts sauvages ([1 webinaire + colloque à Toulouse](#)) pour présenter aux collectivités et aux associations les dispositions et outils mis en place en matière de lutte contre les dépôts illégaux de déchets.

2.6. Piloter une coopération internationale avec les pays méditerranéens sur la lutte contre les déchets plastiques en mer

Des coopérations ont déjà été engagées à l'échelle de l'EuroRégion (Occitanie, Catalogne, Baléares) présidée fin 2021 par l'Occitanie avec la conduite d'un événement conjoint de ramassage citoyen en simultané dans les 3 Régions lors du World Clean Up Day :

- **S'Albufereta de Pollença** (Iles Baléares) : 51 participants, 245 kg de déchets ramassés (57 de plastique, 20 de verre et 168 autres),
- **Baie des Alfacs** (Catalogne) : 75 participants, 465 kg de déchets ramassés (95 de plastique, 143 de pêche et 227 autres),
- **Etang de Gruissan** (Occitanie) : 60 participants, 384 kg de déchets ramassés (84 de plastique et 300 autres).



Darnaud Antoine - Région Occitanie

L'engagement va s'amplifier en 2022 avec une coopération qui s'amorce à la suite du sommet IUCN avec la Région Sud avec l'ambition de mobiliser des fonds européens. Le sujet est également majeur pour l'ADEME nationale et l'intérêt est de regrouper les forces pour lutter efficacement contre ce fléau. Les échanges sur les pratiques de la gestion des déchets avec notamment le Maghreb restent à engager.

2.7. Produire une synthèse des études et des outils de vulgarisation sur le devenir des plastiques agricoles

De plus en plus d'études alertent sur la présence du plastique dans notre alimentation quotidienne. Le sujet du plastique dans les sols, quel que soit son origine (apporté par le vent, les cours d'eau) mais également par les épandages de boues ou issu de la dégradation des plastiques utilisés en agriculture, constitue une véritable problématique environnementale et sanitaire.

La Région souhaiterait qu'un opérateur régional se mobilise pour travailler sur le sujet. À noter que l'ADEME

nationale qui est investie sur le sujet, a organisé une journée technique sur les nano et microplastiques dans les milieux solides et a lancé à l'hiver 2022 un Appel à Projet sur la « caractérisation et la quantification des microplastiques en milieux continentaux ».

2.8. Accompagner des solutions innovantes pour la collecte hors foyer

L'éco-organisme Citéo et l'ADEME ont lancé des appels à projets dans le but de travailler avec des territoires pilotes pour tester des solutions de collecte hors foyer. Ce gisement est en effet véritablement problématique et concerne un gisement non trié très important. Plusieurs projets ont été sélectionnés en soutien à des projets de territoire diversifié. Ces projets sont en cours de mise en œuvre et devraient fournir en 2022 des premiers enseignements.

La Région est en capacité d'apporter un complément de financement en cas de projet particulièrement exemplaire.

2.9. Accompagner la mise en œuvre de démonstrateurs pour capter les macro plastiques présents dans les cours d'eau, en sortie de STEP et dans les réseaux pluviaux

L'AMI - Accompagnement de démarches intégrées de réduction des déchets provenant des bassins versants a été lancé en février 2022 par la Région Occitanie pour accompagner des projets exemplaires de piégeage des plastiques dans les cours d'eau.

Des groupements associant des acteurs privés (apporteurs de solutions, bureau d'études, délégataire de service, associations EEDD...) mais aussi des laboratoires sont attendus afin de couvrir l'ensemble des sujets (test solutions, suivi des résultats, production d'outils de sensibilisation...). Les territoires pilotes sélectionnés mèneront une stratégie intégrée de réduction de l'apport de déchets à la mer.

Cet AMI réunit les enjeux de la préservation des milieux côtiers et marins, celle des zones humides continentales et la collecte des déchets. À noter que l'Agence de l'Eau Adour Garonne a souhaité accompagner financièrement cet AMI.

2.10. Soutenir des actions plastiques dans le contrat d'Objectif des Parcs Naturels Régionaux et des Syndicats de Bassins versants

Un webinar d'information à destination des Parcs Naturels Régionaux a été organisé en mars 2021 pour présenter l'économie circulaire en Occitanie, le plan plastique mais aussi le rôle de la Région et de ses partenaires sur la prévention et gestion des déchets avec la volonté que ces PNR s'emparent véritablement du sujet au travers de leurs missions sur la préservation de l'environnement et le développement économique.

Les syndicats de bassin sont eux directement visés dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur les bassins versants évoqué plus haut.

2.11. Les actions à venir de la Région et de ses partenaires :

- Conduire une étude sociologique sur les freins au changement à travers un rapport sur le lien qu'ont les citoyens au plastique,
- Accompagner les campagnes de sensibilisation produites par les acteurs de l'EEDD sur l'appropriation de l'enjeu plastique et la promotion de solutions alternatives mais également par la production de recommandations, de modèles et outils de communication,
- Engager une réflexion avec le Club Terres d'EFC sur l'allongement de la durée de vie des plastiques et le développement du modèle de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération à la filière plastique,
- Proposer des contenus économie circulaire pour les enseignements professionnels plasturgie.



La valorisation
énergétique



La valorisation
matière

3. VALORISATION MATIÈRE ET ÉNERGÉTIQUE

3.1. Promouvoir l'appel à Projet « Avenir Littoral 2021 » sur « Eco-matériaux pour les usages maritimes et littoraux et/ou issus des ressources marines »

L'appel à Projet Avenir Littoral Région-Etat-Caisse des Dépôts a pour ambition de détecter et accompagner des projets technologiques en lien avec l'Economie Bleue. Pour la session 2021, le sujet de l'économie circulaire était à l'honneur et deux projets touchant le plastique ont été récompensés.

2 projets ont été sélectionnés pour un accompagnement de la Région Occitanie :

- [La Bordée](#) sur le réemploi des produits en plastique, avec l'étude de faisabilité de la création d'une ressourcerie d'articles de sport et de loisir maritime. Beaucoup de ces articles sont constitués de plastiques et leur donner une seconde vie permet de réduire la production de novo ;
- [Thana'Boat](#) sur le recyclage mécanique et chimique des coques composites des Bateaux de Plaisance Hors d'Usage (BPHU).

3.2. Accompagner la mise en place d'une unité de recyclage – Réemploi pour la filière plastique



À la suite de la réalisation d'une étude sur la filière textile en Occitanie en 2020, le Cluster Recycl'Occ Textile a été créé le 16 avril 2021 avec le soutien de la Région. Il a pour objectif d'identifier en Occitanie les opportunités de réemploi / recyclage pour la filière textile.

Il a rapidement débuté son appui à des projets parmi lesquels :

- L'expérimentation d'un tri manuel et délissage de matière textile en vue de leur réutilisation par le chantier d'Insertion Vertex (09) ;
- La création d'une textilotheque : une place de marché numérique (type e-boutique) recensant les différents textiles disponibles en vue d'un recyclage dans le cadre d'une activité de création textile (confection ou upcycling) avec le pôle des [Nouvelles Grisettes](#) (34) ;
- Étude de la faisabilité d'une unité innovante de création et vente de vêtements de seconde main (34).

3.3. Promouvoir l'AMI Ad'Occ sur les matériaux composites et accompagner les projets lauréats

La filière de valorisation des composites renforcés avec de la fibre de carbone est structurante dans la région Occitanie. En effet, le gisement de CMO (composite à matrice organique) à recycler va augmenter fortement avec l'arrivée en fin de vie des avions actuels, de bateaux, d'éoliennes contenant une part importante de composites à fibres de carbone. D'autre part, les marchés applicatifs potentiels des fibres de carbone recyclées sont variés (automobile, ferroviaire, nautisme, sports & loisirs, bâtiment, aéronautique...).

L'AMI lancé par Ad'Occ en 2020 a permis d'accompagner de nombreuses entreprises comme notamment [Alpha Recyclage Composites](#), entreprise toulousaine, également implantée dans le Tarn-et-Garonne qui recycle les matériaux composites à base de fibre de carbone, notamment issus des avions en fin de vie et des rebuts de fabrication.

3.4. Conduire une étude de connaissance du gisement des plastiques maritimes, du besoin en équipement et accompagner la mise en place d'une solution adaptée

Le Centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes ([Cépralmar](#)) a conduit, courant 2021, une étude sur la mise en place d'une filière de collecte et de recyclage des filets de pêche avec l'appui de la société Clic and Dive. Cette étude a permis de quantifier le gisement de filets de pêche petits métiers pour l'ensemble du littoral d'Occitanie. Ce travail a été complété par une étude sur le littoral du Parc Naturel marine du Golfe du Lion.

Celui-ci a permis de déboucher sur une proposition de création de filière de collecte/valorisation.

3.5. Promouvoir et accompagner des projets de production de pièces de réparation par les Fab Lab

Les Fab Lab sont des acteurs des nouveaux usages des plastiques avec par exemple la création de pièces de réparation et l'utilisation de matière première recyclée. La Région Occitanie soutient ces acteurs au travers du réseau régional redlabel l'Appel à Projets Fab région dont la 5^e édition s'est déroulée entre fin 2020 et début 2021.

Dans la continuité de cette initiative, la Région a accompagné l'association [la Recyclerie](#) à Montpellier pour leur projet « precious plastic » qui a pour objectif de recycler du plastique (PP, PE et PS) en divers matériel durable (tabourets, bijoux, horloge...) en utilisant un broyeur, granulateur, extrudeur. Le projet [Yuyo](#), également épaulé par la Région, propose des planches produites à partir d'un noyau alvéolaire imprimé en 3D avec du PET recyclé.

3.6. Accompagner des projets innovants de réemploi et/ou de réutilisation

Des projets de réemploi et de réutilisation d'objet plastique sont encore assez rares. L'ambition est de faire remonter les initiatives innovantes en travaillant par exemple avec le Cluster régional Second'ère lancé grâce à la dynamique de Valdelia.



[Second'ère](#) a pour ambition de **fédérer un réseau de professionnels** tous secteurs d'activité confondus et se fixe non seulement comme objectifs de mutualiser des savoir-faire autour de projets d'innovation, mais surtout de faire émerger les synergies entre les adhérents de l'association.

La dynamique autour du réemploi, de la réutilisation et de la réparation est surtout fortement poussée par le [réseau 3R](#) des acteurs Economie Circulaire Région animé par la Région, l'ADEME et la CRESS.

3.7. Accompagner les consulaires dans leur rôle de sensibilisation au décret « 5 flux »

Pour rappel le décret « 5 flux » oblige depuis le 1^{er} juillet 2016 toutes les entreprises, commerces ou encore administrations à trier leurs déchets en 5 flux différents (les papiers et les cartons, le métal, le plastique, le verre, le bois), étendu à 7 flux en 2021 pour les entreprises de la démolition. Les consulaires jouent le rôle de relais de la loi en sensibilisant les acteurs de leur domaine.

Actuellement, la Région accompagne la Chambre régionale des métiers de l'artisanat pour mener notamment des défis « Entreprises Zéro Déchets ».

3.8. Flécher le sujet plastique comme prioritaire dans les Appels à projets de recherche et l'accompagnement des thèses de doctorat

La Région a pour objectif de mettre en lien les acteurs de la plasturgie et les laboratoires travaillant sur le sujet du plastique afin de concrétiser des possibilités d'innovations. La Région accompagne une manifestation scientifique organisée par le défi clé [Biodiv'Oc](#) début 2023 sur le thème « Biodiversité et plastiques ». Un appel à propositions d'intervention a été lancé.

Par ailleurs, des thèses sont actuellement accompagnées sur le plastique dont celle intitulée « De la pénurie au gaspillage : gestion des emballages des boissons industrielles dans les territoires de la future région Occitanie de la fin du XIX^e siècle aux années 2000 ». Université de Perpignan, Laboratoire FRAMESPA / SHS. De manière générale, la communauté scientifique d'Occitanie est fortement investie sur le sujet du plastique au travers par exemple du Groupement de Recherche Polymères et Océans.

3.9. Accompagner les études préalables et l'évolution de l'outil industriel pour l'intégration de matières plastiques recyclées dans les process de production

L'ADEME a lancé un [appel à projets](#) (Orplast) pour aider le financement d'investissements d'équipement en faveur de l'intégration de matières plastiques recyclées par les entreprises utilisatrices de matières plastiques en prenant en compte les adaptations techniques nécessaires pour intégrer ces matières dans leurs chaînes de production.

La Région et l'Agence Ad'Occ se sont impliquées aux côtés de l'ADEME dans la promotion de cet outil et l'accompagnement des entreprises pour mobiliser ces aides aux investissements. Un webinaire commun de promotion auprès des industriels de la filière a notamment été organisé le 2 mars 2021 qui a réuni 23 industriels.

12 projets ont été accompagnés pour un investissement global de 4.7M€. Cette dynamique se poursuit avec de nouvelles échéances à venir. Ce succès s'explique notamment par la présence d'un chargé de mission dédié au sein de la délégation régionale de la fédération Polyvia qui a accompagné en 2021 au plus près les entreprises.

Dans le prolongement, un nouvel appel à projets national s'inscrivant dans le plan d'investissement France 2030 nommé « **Recyclage des plastiques** » est ouvert jusqu'au 30 juin 2023. Ce dernier vise à soutenir les innovations dans le domaine du recyclage chimique.

3.10. Accompagner les collectivités et acteurs privés pour l'équipement des nouveaux centres de tri des déchets ménagers et des déchets d'activité économique

Afin d'accélérer le mécanisme de recyclage des emballages plastiques des ménages qui constituent 1/3 des plastiques produits, la loi TECV rend obligatoire à compter du 01/01/2023 l'extension des consignes de tri qui doit conduire à collecter dans le flux de recyclage l'ensemble des emballages plastiques quel que soient les résines employées. Cette dynamique est en marche en Occitanie nécessitant l'adaptation des centres de tri de déchets recyclables. Depuis 3 ans, 4 centres de tri des déchets ménagers et assimilés ont été accompagnés par la Région (CDT de Catus/Syded du Lot, CDT de Varilhes/SMECTOM du Plantaurel, CDT Ouest Hérault/SPL OEKOMED, CDT de Millau/SYDOM de l'Aveyron). D'autres projets sont en cours de développement sur le territoire régional.

La Région a accompagné la création d'un centre de tri et recyclage du plastique porté par l'entreprise Valoplastik à Lézignan-Corbières pour notamment valoriser les déchets plastiques provenant des chantiers BTP.

3.11. Accompagner en région 2 projets de collaboration test (moyens de collecte/tri en déchèterie et moyens industriels de traitement/valorisation) sur des résines plastiques complexes

Les premiers acteurs ont émergé mais les projets restent à maturer pour l'instant. L'ADEME et la Région les accompagnent dans le processus de développement.

3.12. Faire émerger et accompagner une solution locale de valorisation de la matière des masques chirurgicaux

Dans un contexte où le déchet plastique le plus abandonné est le masque, de nombreuses initiatives ont vu le jour notamment à **Balma** et à Saint-Jory pour collecter les masques sanitaires en vue de leur recyclage en fournitures scolaires. Le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, avec La Poste, s'est aussi engagé dans une démarche de recyclage des masques sur son territoire.

L'amélioration de la situation sanitaire et la diminution de la consommation de masque ont ralenti le développement d'une solution de recyclage en Occitanie.

Afin de concilier la réponse au besoin fort en fourniture d'équipements individuels de protection sanitaire (EPI) en région, tout en privilégiant l'emploi local, la Région Occitanie a mobilisé ses agences AREC (Agence Régionale Energie Climat) et Ad'Occ (Agence de développement économique régionale) afin de créer, en mai dernier, **Occitanie Protect**, un opérateur unique permettant de centraliser la production d'équipements sanitaires en utilisant les savoir-faire déjà existants en région. L'enjeu est double : permettre aux entreprises touchées par la crise de retrouver une activité pérenne, et leur offrir de nouvelles opportunités et débouchés via la réorientation de leur production.

L'objectif est également, à terme, de développer une véritable filière industrielle régionale de fabrication d'équipements sanitaires durables et recyclables 100 % Occitanie.

3.13. Faciliter la mise en œuvre des nouvelles Responsabilités Élargies du Producteur collectant des plastiques

À la suite de la mise en application de la nouvelle loi AGECE, de nouvelles filières REP concernant des produits et objets fabriqués en plastique vont être créés notamment jouets, articles de sport et de loisirs, articles de bricolage et de jardin.

La Région Occitanie a pour objectif de faciliter les liens entre les nouveaux éco-organismes et les collectivités pour se saisir de ces nouveaux enjeux. L'ORDECO est aussi très investie sur ces problématiques et organise, le 29 juin 2022, un colloque portant notamment sur les nouvelles filières REP.

3.14. Promouvoir le Label More



Créé par la Fédération de la Plasturgie et des Composites, le label **MORE**, est décerné aux industriels qui sourcent des matières plastiques recyclées dans leur production. Il est attribué chaque année sur la base des déclarations des volumes de matières premières recyclées consommées. Lors du salon Siane 2021, Mme Langevine, vice-présidente en charge du Climat, du Pacte vert et de l'Habitat durable a remis le labels MORE à huit entreprises d'Occitanie.

3.15. Etudier les potentialités de développement d'une filière CSR en Occitanie et accompagner les projets

L'AREC a réalisé une étude sur les potentialités de développement d'une filière CSR en Occitanie en 2020/2021. Les objectifs étaient :

- Avoir une vision claire de la filière dans son ensemble ;
- Identifier les enjeux régionaux au regard de la spécificité des besoins actuels et à venir, du contexte régional, une analyse sur le potentiel de développement ;
- Permettre une analyse des freins et leviers au développement de la filière en Occitanie.
- Définir des préconisations et recommandations techniques/économiques/stratégiques/sociétales pour structurer la filière et pour décider de son développement en Occitanie.

La filière Combustible Solide de Récupération (CSR) est en phase de structuration au niveau régional. L'objectif est de sécuriser la demande de CSR et de structurer l'offre au niveau régional (unités de préparation de CSR).

Si les CSR présentent un intérêt pour réduire le volume de déchets stockés, le développement de la valorisation des CSR ne doit pas se faire au détriment de la prévention et de la valorisation matière. Pour les plastiques, ils doivent constituer un débouché sur les composés qui resteront impossible à recycler.

La Région a accompagné des premiers projets de valorisation de CSR (entreprise Weishardt dans le Tarn et BASF en Haute-Garonne) ainsi que des projets de préparation (DRIMM dans le Tarn-et-Garonne, Tubert Environnement dans les Pyrénées-Orientales).

3.16. Les actions à venir de la Région et de ses partenaires :

- Accompagner la mise en relation et l'incubation de projets territoriaux partenariaux entre collectivités et éco-organismes pour favoriser le recyclage des plastiques,
- Accompagner l'exploration R&D de la valorisation des déchets organiques en bioplastiques,
- Anticiper la mise en place de la REP sur les emballages professionnels,
- Conduire une démarche de collecte et valorisation des mégots de cigarettes,
- Quantifier la fraction de déchets notamment plastiques valorisables en CSR et l'inscrire dans la mise à jour de la stratégie Région à Energie Positive (REPOS),
- Accompagner l'expérimentation de projets de production à partir de matière plastique.

4. EXEMPLARITÉ RÉGIONALE

4.1. Mobiliser des ambassadeurs afin de relayer la stratégie au plus près des agents

Afin de sensibiliser les agents régionaux à la lutte contre les plastiques dans l'environnement, une session de ramassage a été organisée sur les sites des Hôtels de Région de Toulouse et de Montpellier le 17 septembre 2021, dans le cadre du World Clean Up Day. Ces collectes ont permis aux agents volontaires, de se rendre compte de l'ampleur de la pollution plastique aux abords de leur lieu de travail. Cette action sera reconduite de manière plus régulière.

Une nouvelle édition est prévue le 31 mai 2022.

4.2. Poursuivre l'effort de réduction de l'usage du plastique dans les lycées au-delà des cantines



Les lycées, collèges et écoles sont des acteurs majeurs de la région et leur consommation de plastiques notamment dans les cantines (vaisselles, pots...) est importante. C'est pourquoi un « guide des bonnes pratiques pour réduire ses plastiques jetables en restauration » a été envoyé aux 198 lycées gérant un site de restauration. Les mesures sanitaires du Covid ont ralenti la disparition du plastique mais aujourd'hui, la vaisselle plastique a quasiment disparu.

Certains lycées dans le Tarn ont aussi arrêté l'achat des pots de yaourts en plastique. De plus en plus de mesures sont prises pour la réduction de l'usage du plastique dans les lycées mais la plupart sont encore en développement.

Par ailleurs, d'autres actions ont également été mises en œuvre :

- Les services du patrimoine sont à l'œuvre pour proposer sur les sites régionaux une collecte adaptée des mégots de cigarettes ;
- Des fontaines à eau raccordées au réseau ont été installées en remplacement des fontaines à bombes : 73 fontaines sont installées ou en cours de l'être, et des gobelets en carton sont mis à disposition en substitution des gobelets en plastique ;
- La sensibilisation des agents sur la séparation des cartons des bureaux a permis d'améliorer leur valorisation finale ;
- Une collecte dédiée aux masques jetables a été mise en place.

4.3. Les actions à venir de la Région et de ses partenaires :

- Travailler sur un chantier exemplaire avec un accompagnement éco-conception intégrant le volet plastique dans les lycées,
- Créer un challenge « Zéro plastique en Occitanie »,
- Réaliser un sourcing spécifique sur les objets promotionnels et s'engager dans une démarche de réduction des goodies en plastique,
- Identifier des opérateurs intéressés par des kakemonos et bâches de communication en vue de leur réutilisation,
- Affirmer l'engagement de la Région dans les futurs marchés de prestation de bouche vers Zéro vaisselle jetable,
- Etablir un annuaire des fournisseurs offrant des solutions alternatives aux plastiques conventionnels.

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse	Montpellier
22, bd du Maréchal Juin 31406 Toulouse cedex 9	201, av. de la Pompignane 34064 Montpellier cedex 2

Appel gratuit / N°unique : 30 10

 @occitanie | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée